Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise

Bernard LAPEYRADE
Président

Fleurance, le 9 Novembre 2005

Commission Particulière du Débat Public
A l'Attention de M. le Président

7, rue de Sébastopol

31000 TOULOUSE

Objet : ***Débat public – L.G.V. Bordeaux/Toulouse***.

Monsieur le Président,

Le territoire de la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise a souhaité s'impliquer dans le cadre du débat organisé sur la ligne à grande vitesse Bordeaux/Toulouse.

A ce titre, notre assemblée communautaire a pris une délibération lors de son dernier conseil du 11 Octobre 2005 dont vous voudrez bien trouver une copie jointe.

Par ailleurs, les acteurs économiques du territoire se sont largement investis dans cette démarche dont l'intérêt pour le développement de leurs entreprises est extrêmement important.

En espérant que notre démarche commune puisse être prise en compte dans le débat en question,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bernard LAPEYRADE

E:\Compétence Aménagement\Infrastructures\Réseau ferroviaire\20051109 Réponse débat public.doc

CCLG - 60 bis rue Gambetta 32500 FLEURANCE - Tél : 05 62 64 22 55 - Fax : 05 62 64 22 56
E-mail : communaute-de-communes@lomagne-gersoise.com - Site internet : http://www.lomagne-gersoise.com

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU GERS

DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LOMAGNE GERSOISE

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil de communauté	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
68	68	50

Date de la convocation
le 04 octobre 2005

Date d'affichage
le 04 octobre 2005

Séance du 11 octobre 2005

L'an deux mille cinq et le mardi onze octobre à vingt heures trente, le conseil de la communauté de communes de la Lomagne Gersoise, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de La Sauvetat, sous la présidence de M. Bernard LAPEYRADE, président de la communauté de communes.

PRESENTS : 45 Mesdames et Messieurs ALIAS Jean – ALTARIBO Henri - ANDRE Marylène - AURET Gérard – BARELLA Francis - BORDENEUVE Nicole – BONATO Marcel - BOUCHARD François – BOUE Paulette - CANTALOUP Joël – CINTAS Amédée – COURTIADE Christian - COUSTAU Max - CUSINATO Marie-Pierre – DAUBAS Marie - DAVASSE Annie – DUMAS Claude - DUMAS Jacques - DELOUS Denis - ESPINASSE Hermyne – ESTEVE Georges - FONTAN Progrès – GASNIER Marie-José - GLAUDE Marc – GONDRAN Michel – GUILBERT Danièle - GUIRAUT Jean-Charles - JOUBERT Michel - LABAN Jean-Paul – LAGARDERE Josiane - LAPEYRADE Bernard – LATOUR Martine - LEBOUCHER Pierre – MACABIAU Suzanne - MAZERES Martine – PAILLARES Patricia - PELLICER Pierre-Luc - POIRETTE Ghislaine - POUJOL Michel - SARRAMIAC Patrick - SCHWEITZER Jean-Michel – SCUDELLARO Alain - TOSCA Jean-Jacques - VALL Raymond - VERDIER Guy ;

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : 5 Mesdames et Messieurs BROUE Fabienne (procuration donnée à Mme ESPINASSE Hermine) - CASTAGNET Denis (procuration donnée à M.TOSCA Jean-Jacques) - DENNIG Emilie (procuration donnée à M AURET Gérard) - DUCLOS Gérard (procuration donnée à M PELLICER Pierre-Luc) - MARCONATO Patrick (procuration donnée à Mme MAZERES Martine) ;

M Jean-Jacques TOSCA a été nommé secrétaire de séance.

Objet de la délibération :

Participation de la Communauté de communes de la Lomagne Gersoise au débat public « Projet de ligne à grande vitesse Bordeaux Toulouse »

M. le Président indique à l'Assemblée qu'un débat public concernant le projet de ligne à grande vitesse Bordeaux Toulouse s'est engagé depuis le 8 juin 2005.

Il précise que ce débat constitue une priorité pour le désenclavement nord du département en général, et du territoire communautaire en particulier, et qu'il est également l'occasion de souligner l'importance de la réactivation de la ligne Auch / Agen. Il présente les différentes options de tracé soumises au débat public.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté, à l'unanimité, :

- Souhaite que soit reconnue prioritaire la réalisation de la ligne à grande vitesse Bordeaux / Toulouse,
- Souhaite que le tracé retenu soit l'option sud avec la création d'une gare TGV dans l'agglomération agenaise sur la rive gauche de la Garonne, à proximité de l'échangeur RN 21 et A 62, afin d'assurer une meilleure desserte des territoire nord du département du Gers,
- Souhaite que soit réactivée la ligne Auch - Agen pour renforcer le dynamisme et l'attractivité de ce territoire,
- Confie le soin au Président de transmettre cette position au Président de la commission particulière au débat public.

Ainsi délibéré, ledit jour 11 octobre 2005
Au registre sont les signature

Pour extrait conforme
et certification du caractère exécutoire de l'acte,
Fleurance, le 12 octobre 2005
Le Président,
Bernard LAPEYRADE

Communauté de Communes - Lomagne GERSOISE -

Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-préfecture

le 12 octobre 2005

et publication

le 12 octobre 2005

ou notification

Reçu à la Sous-Préfecture
de Condom

le 13 SEP. 2005 oct

SOUS-PREFECTURE CONDOM (Gers) N° 176